

Pimasa



PIMALUX ANTI MOISSURES

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1907/2006/EC (REACH), 453/2010/EC

Date d'impression: 01/09/2020

Date de révision: 03/11/2016

RUBRIQUE 1.- IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE et de la SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit	Pimalux anti moisissures (Peinture elastique avec additifs moisissures)		
REACH (nombre d'enregistrement)	009000000015		
Utilisation de la substance/mélange	Peinture		
Fabricant	PINTURAS PIMASA, S.L.	Adresse	Polígono Industrial Campollano, Calle D,43 02006 Albacete España
Contact	Téléphone	Fax	E-mail
www.pinturaspimasa.com	+34 967218528	+34 97220808	gerente@pinturaspimasa.com

RUBRIQUE 2.- IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange	Conformément au Règlement CE 1272/2008 (CLP). Aquatic Chronic 3. Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Des effets physiques-chimiques nocifs pour la santé humaine et pour l'environnement. Pas d'autres risques
Classification	
Éléments	
Pictogramme	Aucun
Mention de danger	H412. Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
Mention de mise en garde	P273. Ne pas permettre d'atteindre l'environnement. P501. Produit de recyclage / emballage selon la réglementation officielle.
Mentions particulières	Aucune
Contient	EUH208. 2-octhyl-2H-isothiazole-3-ona. Peut produire une réaction allergique.
D'autres dangers	Non pertinent

RUBRIQUE 3.- COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Identificateur de produit	Peinture élastique légèrement satiné à base de copolymères acryliques en emulsion. Avec additifs pour éviter les intempéries, moisissures et UV.
Description :	Mélange fait par les substances dangereuses indiquées ci-dessous : D'après l'Annexe II du Règlement (CE) n° 1907/2006 (Annexe II.3.1), ce produit contient:

Description	Identité chimique / Classification	Concentration
CAS: 330-54-1	Diuron	ATP ATP01
CE: 206-354-4	Toxicité aiguë.4: H302; Aquatique aiguë 1: H400;	

Pimasa



PIMALUX ANTI MOISSURES

Index: 006-015-00-9 REACH 01-2119517622-45-XXXX	Règlement 1272/2008	Aquatique Chronique 1: H410; Carc.2: H351; STOT RE 2: H373 – Attention		<0.1%
CAS 26530-20-1 CE 247-761-7 Index: 613-112-00-5 REACH: Non applicable	2-octil-2H-isothiazole-3-ona Règlement 1272/2008	Toxicité aiguë. 3: H311+H331; Toxicité aiguë.4: H302; Aquatique aiguë 1: H400; Aquatique Chronique 1:H410; Corrosion cutanée 1B: H314; Irritation cutanée. 1: H317 – Danger	ATP CLP00 	<0.1%
CAS: 55965-84-9 CE: Non applicable Index: 613-167-00-5 REACH: Non applicable	Mélange: 5-chlorure-2-méthyl-2H-isothiazole-3-ona (EC 245-500-7), 2-méthyl-2H-isothiazole-3-ona (EC 220-239-6) (3.1) Règlement 1272/2008	Toxicité aiguë. 3: H301-H311+H331; Aquatique aiguë 1: H400; Aquatique Chronique 1: H410; Corrosion cutanée. 1B: H314; Irritation cutanée. 1: H317 – Danger	ATP CLP00 	<0.1%

Informations supplémentaires	Voir RUBRIQUE 16 pour les indications de danger y comprises ci-dessus.
-------------------------------------	--

RUBRIQUE 4.- PREMIERS SECOURS

Instructions générales	Les symptômes par intoxication peuvent se présenter postérieurement à exposition. En cas de doute, d'exposition directe avec le produit chimique ou que les malaises persistent, demandez du secours médical. Et montrez la FDS de ce produit.
Par inhalation	Placer la personne intoxiquée à l'air libre. S'il y a des signes d'intoxication, appeler les secours spécialisés
Par contact cutané Par voie oculaire	Généralement, ce produit n'irrite pas la peau, Effectuer un lavage à l'eau en profondeur directement sur les yeux ouverts, en écartant les paupières, pendant plusieurs minutes.
Par ingestion	Ne pas provoquer le vomissement, et au cas où cela se produise, inclinez la tête vers l'avant de la personne affectée pour lui éviter de s'étouffer. Placer la victime en position latérale de sécurité. La bouche et la gorge peuvent être rincées à l'eau, toujours en évitant que la victime n'avale de l'eau, étant donnée qu'il y a la possibilité qu'elles aient été affectées par l'ingestion du produit.

RUBRIQUE 5.- MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés	Produit non inflammable sous des conditions normales de stockage, manipulation et utilisation. Employez extincteur à CO2, à poudre sèche ou à l'eau. Si l'incendie a pris de l'ampleur, combattez-le avec l'eau pulvérisée ou à mousse.
Équipements spécial de protection	Il peut être nécessaire l'emploi d'un équipement de protection respiratoire.

RUBRIQUE 6.- MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles	Pas nécessaire.
Précautions pour la protection de l'environnement	Éviter la dispersion dans le milieu aquatique. À éviter que la fuite pénètre dans les réseaux d'égouts et la contamination des eaux. Dans ce cas-ci, prévenez les autorités responsables. Diluer abondamment avec de l'eau. Éviter la contamination des canalisations/ eaux de superficie/eaux de sous-sol.

Pimasa



PIMALUX ANTI MOISSURES

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	Contenir les fuites et les ramasser à l'aide des matières absorbantes (terre, vermiculite, sable sec, la terre à diatomées)
D'autres informations	Absence de libération de substances dangereuses.

RUBRIQUE 7.- MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation	
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	Se conformer à la législation en vigueur en matière de prévention des risques professionnels
Précautions préventives contre l'incendie et des explosions	Pas de mesures spéciales.
Stockage	
Exigences sur les entrepôts et les conteneurs	Pas de mesures spéciales.
Indications pour le stockage combiné	Pas nécessaire.
Informations complémentaires sur les conditions de stockage	Étant donné la dangerosité de ce produit pour le milieu aquatique, il est recommandé de le manipuler dans une zone qui comporte des barrières de control de la contamination en cas de fuites, de même que disposer du matériel absorbant.

RUBRIQUE 8.- CONTRÔLES D'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Instructions supplémentaires sur la conception des installations techniques	Sans données supplémentaires. Voir RUBRIQUE 7.
--	--

Des composants avec des valeurs limites admissibles à surveiller dans le lieu de travail.
 Les substances dont les valeurs limite d'exposition professionnelle sont à surveiller au travail (INSHT 2015) .

Identification	Valeurs limites environnementales
Diuron	VLA-ED: 10mg/m ³
CAS: 330-54-1	VLA-EC
CE: 206-354-4	2015

DNEL (ouvriers)

Identification		Exposition à court		Longue exposition	
		Systémique	Local	Systémique	Local
Diuron	Oral	Non significatif	Non	Non significatif	Non
CAS: 330-54-1	Peau	Non significatif	Non	5,79 mg/kg	Non
CE: 206-354-4	Inhalation	Non significatif	Non	0,17 mg/m ³	Non

DNEL (population) Non significatif
PNEC

Identification	STP	Sol	Intermittent	Oral
Diuron	58 mg/L	0,012 mg/kg	0,000022 mg/L	Non significatif

Pimasa



PIMALUX ANTI MOISSURES

CAS: 330-54-1	Eau douce	Eau salée	Sédiment (Eau douce)	Sédiment (Eau salée)
CE: 206-354-4	0,00032 mg/L	0,000032 mg/L	0,05172 mg/kg	0,005172 mg/kg

Informations supplémentaires

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

Équipement de protection individuelle Mesures de protection et d'hygiène

Respecter les mesures préventives relatives à la manipulation des produits chimiques

protection respiratoire

Pas nécessaire mais il est recommandé l'utilisation de masque

protection des mains

Gants de protection. Le matériel des gants doit être imperméable et résistant au produit / substance / préparation. Manque de preuves, on ne peut pas recommander aucun matériel des gants pour le produit/la substance/le mélange. Les matériaux des gants sont choisis en tenant compte des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation

matériau des gants

Des gants appropriés doivent être sélectionnés sur la base des deux matériaux dont ils sont faits de même que de leurs caractéristiques de qualité, et il y aura des différences entre les producteurs. Ce produit contient plusieurs substances qui empêchent l'évaluation à l'avance de la résistance des matériaux de gants. Par conséquent, il est recommandé de gants de test avant utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact des gants doit être prouvé et respecté par le fabricant des gants de protection

Protection des yeux

L'utilisation de lunettes de protection lors du transfert du produit est recommandée

V.O.C. Composé organique volatile.

R.D. 117/2003 EC 2010/75

Propriétés du produit

V.O.C. Fourni	0,03% concentration
V.O.C. Concentration 20°C	0,56 kg/m ³ (0,56 g/L)
Quantité moyenne en carbone	3,25
Poids moléculaire moyen	98,65 g/mol

V.O.C. Composé organique volatile.

R.D. 227/2006 EC 2004/42

Propriétés du produit prêt à l'emploi

V.O.C. Concentration 20°C	6,98 kg/m ³ (6,98 g/L)
EC Value limit (Cat. A.E)	40 g/L
Composés	Non significatif

RUBRIQUE 9.- PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations générales

Pimasa



PIMALUX ANTI MOISSURES

Aspect	Fluide
Couleur	Blanc
Odeur	Caractéristique
Point de fusion / intervalle de fusion	n/a
Point initial d'ébullition / intervalle d'ébullition	100° C
Point d'éclair	>61° C
Température d'auto-inflammabilité	Le produit n'est pas auto-inflammable
Propriétés explosives	Le produit n'est pas explosif
Pression de vapeur 20°C	23 hPa
Densité de vapeur 20°C	1.548 g/cm3
Solubilité dans / miscibilité avec l'eau	Entièrement miscible
Valeur de pH à 20°C	9.0
Viscosité	66.6%

RUBRIQUE 10.- STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Destruction thermique / conditions à éviter	Pas de décomposition si on l'emploie selon les spécifications
Possibilité de réactions dangereuses	Pas de réaction dangereuse connue
Produits de décomposition dangereux	Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11.- INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë	EUH208. Chloromethylisothiazolinone contenu. Peut déclencher une réaction allergique.
Types de danger pertinentes	
Corrosion cutanée / irritation cutanée	Ne produit pas d'irritations
Lésions oculaires graves / irritation oculaire	Ne produit pas d'irritations
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Aucun effet de sensibilisation connu

Spécifications toxicologiques spécifiques des substances

Identification	Toxicité	Genre
Diuron	DL50 oral. 1017 mg/kg	Rat
CAS: 330-54-1	DL50 peau. Non significatif	
CE: 206-354-4	CL50 inhalation. Non significatif	

Pimasa



PIMALUX ANTI MOISSURES

Mélange: 5-Chlorine-2-methyl-2H-isothiazole-3-ona(EC247/500/7),2-methyl-2H-isothiazolel-3-ona (EC220/239/6 [3.1]) CAS: 55965-84-9 CE: Aucun		
	DL50 oral. 100 mg/kg	Rat
	DL50 peau. 300 mg/kg	Rat
	CL50 inhalation. Non significatif	

RUBRIQUE 12.- INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

TOXICITÉ

Identification	Toxicité aiguë	Espèces	Sort
Diuron CAS: 330-54-1 CE: 206-354-4	CL50: 6,6 mg/L (96 h)	Leuciscus idus	Poisson
	CE50: 1,4 mg/L (48 h)	Daphnia magna	Crustacé
	CE50: 0,022 mg/L (96 h)	Scenedesmus subspicatus	Algues
2-octyl-2H-isothiazolel-3-ona CAS: 26530-20-1 CE: 247-761-1	CL50: 0,1-1 mg/L (96 h)	Leuciscus idus	Poisson
	CE50: 0,1-1 mg/L	Daphnia magna	Crustacé
	CE50: 0,1-1 mg/L	Scenedesmus subspicatus	Algues
Mélange: 5-Chlorine-2-methyl-2H-isothiazole-3-ona(EC247/500/7),2-methyl-2H-isothiazolel-3-ona (EC220/239/6 [3.1]) CAS: 55965-84-9 CE: Aucun	CL50: 0,1-1 mg/L (96h)	Leuciscus idus	Poisson
	CE50: 0,1-1 mg/L	Daphnia magna	Crustacé
	CE50: 0,1-1 mg/L	Scenedesmus subspicatus	Algues

PERSISTANCE Et DÉGRADABILITÉ

Identification	Dégradabilité	Biodégradabilité
Diuron CAS: 330-54-1 CE: 206-354-4	DB05: Non significatif	Concentration: 100 mg/L
	DQ0. Non significatif	Période: 28 jours
	DB05/DQ0: Non significatif	% biodégradé: 0%

POTENTIEL DE BIOACCUMULATION

Identification	Potentiel de Bioaccumulation
Diuron CAS: 330-54-1 CE: 206-354-4	BCF: 64
	Log POW: 2,68
	Potentiel: Modéré

Autres effets néfastes

Pas décrits

RUBRIQUE 13.- CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthode pour le traitement des résidus	Élimination conformément à la législation en vigueur
Code	08 01 11
Description	Déchets de peintures et vernis qui contiennent des solvants organiques et d'autres substances dangereuses

Pimasa



PIMALUX ANTI MOISSURES

Type de déchets. EC 1357/2014	HP14. Ecotoxic
Gestion des déchets (élimination et évaluation)	Contacteur au gestionnaire de déchets autorisé sur les opérations de l'évaluation et de l'élimination comme prévu à l'Annexe 1 et 2 CE 2008/98 et EC 2014/995 Code 15 01. Si l'emballage a été en contact direct avec le produit il doit être traité comme le produit lui-même, autrement il sera considéré comme déchet non dangereux. À éviter le déversement dans les cours d'eau
Considérations juridiques des déchets	Voir CE 1907/2006 (REACH), CE 2008/98, CE 2014/955, CE1357/2014 et Législation espagnole 22/2011

RUBRIQUE 14.- INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport terrestre.		
ADR/RID and GGVS/GGVE (International/National)	ADR/RID and GGVS/E type	-
Transport maritime		
IMDG/GGVSee	IMDG type	-
	Pollution marine	Non
Transport aérien		
ICAO-TI and IATA-DGR	ICAO-IATA type	-

RUBRIQUE 15.- INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Réglementations/legislation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement	Contient un additif pour protéger les propriétés du produit
	2-octyl-2H-isothiazole-3-ona
	Carbendazim (ISO)
	Diuron
	5-Chlorine-2-methyl-2H-isothiazole-3-ona (EC 247/500/7)
	2-methyl-2H-isothiazole-3-ona (EC 220/239/6 [3.1])
	Etilendoxi
Dimetanol	

Concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances CE 1907/2006 (REACH)	Non pertinent
Liste des substances soumises à autorisation Annexe XIV (REACH) et date d'expiration	Non pertinent
CE 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone	Non pertinent

Substances actives non approuvées selon CE 528/2012 Art. 9	Diuron (exclu pour le type de produit 6, 21)
	2-octyl-2H-isothiazole-3-ona (exclu pour le type de produit 4, 8, 12)
	Mélange: 5-Chlorine-2-methyl-2H-isothiazole-3-ona (EC 247/500/7)

Pimasa



PIMALUX ANTI MOISSURES

	2-methyl-2H-isothiazole-3-ona (EC 220/239/6 [3.1]) exclu pour le type de produit 3, 7, 9, 10.
CE 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux	Non pertinent

Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux Annexe XVII (REACH)	Non pertinent
Dispositions particulières concernant la protection de la santé humaine ou de l'environnement	Les informations contenues dans cette fiche doivent être utilisées en tant que données de sécurité pour une évaluation des risques de circonstances locales afin d'établir les mesures de prévention des risques nécessaires pour la manipulation, l'utilisation, le stockage et l'élimination de ce produit.
D'autres législations	CE 1272/2008 sur la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) N° 1907/2006 Real Decreto. 117/2003 (Espagne) Real Decreto. 1436/2010 (Espagne)

Fiche de données de sécurité	CE 1907/2006, CE 453/2010
Relevant R-phrases	P101: Si vous devez demander un avis médical, garder avec vous l'emballage ou l'étiquetage P102: Garder hors de la portée des enfants P103: Lire l'étiquette avant utilisation P501: Recyclage du produit/ emballage selon la réglementation en vigueur P273: Ne pas permettre d'atteindre l'environnement

16.- INFORMATIONS AUTRES

Réalisé par	PINTURAS PIMASA, S.L.
Contact	Voir RUBRIQUE 1

Les renseignements qui y figurent sur cette fiche de données de sécurité sont fondés sur nos connaissances techniques actuelles conformes à la législation nationale et les directives de la CE en vigueur.
Il faut indiquer que les conditions de travail des utilisateurs sont hors de notre connaissance et de notre contrôle.
Le produit ne doit pas être utilisé à des fins différents de ceux indiqués sur la fiche technique.
C'est utilisateur le seul responsable de prendre les mesures nécessaires pour se conformer aux exigences de la législation en vigueur.
Les renseignements qui figurent sur cette fiche de données de sécurité ne sont qu'une description des exigences de sécurité du produit et elle ne doit pas être considérée comme une garantie de ses propriétés.